



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

licenciement

Question écrite n° 56380

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur la lutte contre les licenciements. Dans le rapport officiel remis en octobre 2004 au ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le groupe de travail présidé par M. Michel Camdessus suggère une protection des salariés « plus juste et plus efficace », qui passerait notamment par la mise en place d'une taxe sur les entreprises qui licencient, modulée en fonction du parcours des personnels et du bassin d'emploi concernés. Cette idée, inspirée du système états-unien d'experience rating, était d'ailleurs déjà présente dans un rapport du conseil d'analyse économique paru en octobre 2003 et remis au Premier ministre. Il le remercie de lui communiquer les réflexions que cette proposition lui inspire et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour améliorer concrètement la lutte contre les licenciements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56380

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 710